

Centre de gestion de la fonction  
publique territoriale du Rhône  
et de la Métropole de Lyon

**CONCOURS ou EXAMEN de**

**REDACTEUR**

à titre interne

 <sup>(1)</sup>

à titre externe

 <sup>(1)</sup>

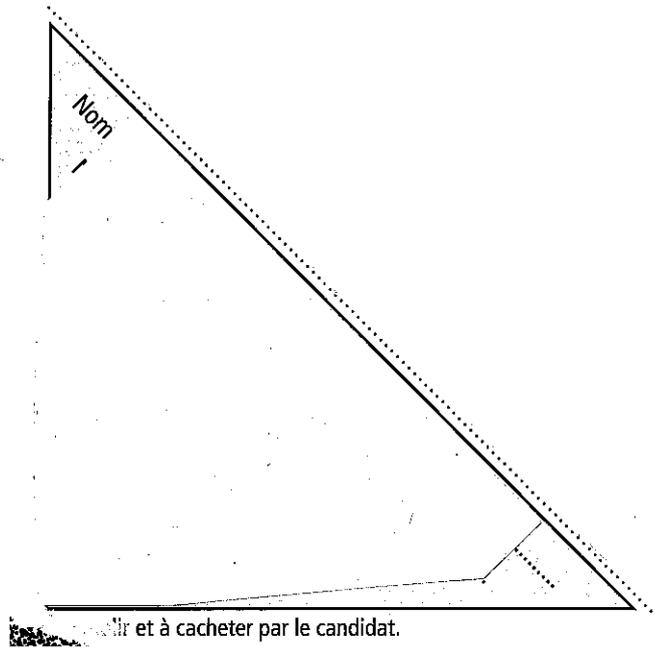
au titre du troisième concours

 <sup>(1)</sup>

Spécialité: ..FINANCES.....

Épreuve de : ...NOTE.....

Date de l'épreuve : .....14.10.21.....



<p>Colonne réservée à l'administration</p>	<p>Région Admireg le 14.10.21 Pôle Europe et attractivité du territoire</p>
<p>Numéro de copie</p> <p>▼</p> <p>1767</p>	<p>Monsieur le Directeur, <u>Objet</u>: la place des régions en matière de financements européens.</p>
<p>Note attribuée (réservé au jury)</p> <p>▼</p> <p>14,50</p>	<p>Depuis la création de l'Europe, on note une évolution notable de cette dernière en matière d'aides financières notamment, auprès de ses pays membres la France, à travers ses régions, participe grandement à la consommation des fonds européens. Cependant, on peut s'interroger sur l'intervention des régions en matière de financement européens et la communication ainsi que le développement des fonds européens. Ainsi, dans un premier temps, nous aborderons l'organisation et la définition des divers fonds européens puis nous nous intéresserons par la suite au développement des financements européens auprès des acteurs, des projets.</p>
	<p style="text-align: right;">1/5</p>

<sup>1)</sup> Cocher la case correspondante

Le nom du candidat ne figurera nulle part ailleurs que dans l'emplacement réservé à cet effet sur cette copie. Aucun signe distinctif ne devra apparaître (signature, initiale, encre autre que bleue ou noire,...).

## I. l'organisation et la définition des divers fonds européens.

### A). La Région

C'est en 2014, que la loi "MAPTAM", loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, confie aux Conseils Régionaux, une partie de la gestion des fonds européens. Le rôle de la région est ainsi confortée dans un effort de décentralisation.

De plus, cela permet d'accentuer l'importance de l'échelon régional auprès des citoyens, des collectivités et des mondes agricoles, industriels, associatifs...

La Région devient un lieu d'échange et de relais pour faire connaître les divers fonds européens auprès de différents publics; la Région devient le guichet unique pour les fonds européens. On note néanmoins que malgré le rôle énoncé ci-dessus, les diverses aides européennes s'obtiennent mais avec des lourdeurs administratives complexes. Les régions doivent encore apporter des améliorations pour faciliter les démarches auprès des porteurs de projet et les accompagner au mieux dans les diverses aides possibles.

### B). Les différents fonds européens et les possibilités d'utilisation.

Compétences prioritaires de la Région que sont la compétitivité des entreprises, la croissance économique, l'emploi, le développement durable, l'apprentissage, ... dans ces compétences des fonds européens peuvent être alloués. La région a autorité de gestion pour certains fonds européens structurels et d'investissement (FESI). Ces fonds qui renforcent la cohésion économique, sociale et territoriale se caractérisent comme suit :

- le Fonds Européen de Développement économique régional (FEDER) : il regroupe comme principale thématique l'innovation et la recherche, la stratégie numérique, le soutien au PME et l'économie à faible intensité carbone.

- le Fonds social européen (FSE) : il permet de maintenir et développer l'emploi. C'est un investissement dans le capital humain. A travers ce fonds européens, il est aussi pris en compte l'emploi des jeunes, l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté.

- le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) : comme son nom l'indique, les fonds affectés concernent principalement les activités maritimes et de pêche.

- le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) : ce fonds permet d'accompagner le monde agricole, la biodiversité, le développement rural.

Enfin, il est à noter que la France n'est pas éligible au Fonds de cohésion qui est destiné aux régions les moins développées de l'Union.

D'autre part, pour information, d'autres fonds existent auprès de l'Union Européenne, ils sont dits "programmes sectoriels" et sont gérés directement par la Commission européenne, à savoir les programmes ERASMUS+, EUROPE CREATIVE, LIFE...

Après avoir évoqué le rôle de la Région dans les fonds européens, les divers fonds européens existants, on va aborder le développement des financements européens auprès des acteurs, des projets.

## II - le développement des financements européens auprès des acteurs, des projets

### A) les nouveaux fonds européens

2021 est une nouvelle année pour l'Union Européenne. Cette dernière se dote d'un nouveau programme d'intervention financier appelé : "Horizon Europe". A travers cette aide,

L'Europe souhaite développer la recherche et l'innovation auprès de ces états membres. Avec un budget en hausse de 30% par rapport au précédent programme, un grand nombre de régions françaises souhaitent développer ces thématiques sur leur territoire. Les régions s'organisent pour soutenir l'activité des PME et start-up qui innovent, qui s'impliquent dans la recherche fondamentale ou encore dans le domaine de la santé, du climat et de la transition énergétique. La région est ici au centre du fonds, étant donné sa connaissance pôles de compétitivité, les universités, les chambres consulaires.

En plus de ces nouveaux fonds liés à la performance et l'innovation, l'Union Européenne, et au vu de la crise sanitaire inédite, met en œuvre un plan de relance à hauteur de 1800 milliards d'euros pour l'économie des territoires. Afin de stimuler l'activité économique, la France bénéficiera de 37,4 milliards d'euros. Les fonds structurels pourront être sollicités au plus vite afin d'aider les collectivités quelque soit leur taille. Ainsi des actions énergétiques sur les bâtiments, le déploiement du numérique, la prévention des risques naturels et bien d'autres encore peuvent être soutenues par des fonds européens gérés par la région.

### B). Développer les différents fonds européens auprès des acteurs

D'après plusieurs études et rapports, on note une sous utilisation des divers fonds européens. Il semble primordial de développer des outils que ce soit papier ou numérique pour informer au mieux et communiquer sur les différents programmes des fonds européens. Par exemple, dans la Région "les Hauts-de-France", des webinaires sur "Horizon Europe" sont réalisés. Cela permet de présenter le financement et les opportunités de ce dernier. D'autre part, dans la région "Centre-Val de Loire", ils ont mis en œuvre un dispositif d'accompagnement pour la

réalisation et le montage des dossiers pour des projets européens. Ce dispositif nommé "Project'Eur" reprend les principales questions et réponses pour amorcer le montage de son dossier.

Les fonds européens ne sont pas assez utilisés, il est impératif de démultiplier auprès de chaque acteur, l'information pour consommer au mieux les divers fonds monétaires mis à disposition par l'Europe.

Le soutien de la région auprès des acteurs locaux doit aussi passer par une aide humaine au montage et partage de dossier comme peut le proposer la région "Centre-Val de Loire".

L'Union Européenne met à disposition de ses états membres un grand nombre de dispositifs financiers afin de développer les territoires. Les régions, en France, sont des collectivités incontournables depuis 2014 pour la gestion des fonds européens. Les 18 régions françaises continuent et veillent à la gestion des fonds européens. L'Union Européenne, pour les fonds 2021-2027, engage une simplification et un meilleur accès à ces derniers en diminuant ces programmes de 41 à 22.